



Communiqué de presse  
03 avril 2017 – Paris

---

## **Effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux éoliennes : France Energie Eolienne salue les conclusions et recommandations du rapport de l'Anses**

Suite à la publication le 30 mars dernier du rapport de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) consacré à « l'Evaluation des effets sanitaires des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens », France Energie Eolienne se félicite de l'excellent travail mené par l'agence et des conclusions qu'elle apporte au corpus des connaissances sanitaires et scientifiques liées aux parcs éoliens.

Ce rapport permet enfin de **rétablir la vérité quant à l'impact sonore des parcs éoliens sur la santé**. Basé sur de solides études de terrain et fondé sur une expérience scientifique indiscutable, ce rapport vient tordre le cou à nombre de rumeurs que les Français ont vu se répandre ces dernières années, parfois même sans aucun fondement sérieux, y compris pendant la campagne présidentielle.

L'Anses conclue naturellement que « l'examen des données expérimentales et épidémiologiques disponibles **ne met pas en évidence d'arguments scientifiques suffisants en faveur de l'existence d'effets sanitaires pour les riverains** spécifiquement liés à leur exposition à la part non audible des émissions sonores des éoliennes. »

Par là même, l'agence réaffirme que la distance d'éloignement de l'habitat de **500m au minimum, par rapport à un parc éolien, est suffisante**.

**L'Anses recommande également au législateur de faciliter le remplacement d'anciennes éoliennes par de nouvelles en simplifiant le processus administratif associé.**

Par cette recommandation, l'Anses reprend une des propositions mises en avant de longue date par France Energie Eolienne pour permettre aux parcs éoliens français de bénéficier des meilleures technologies disponibles et ainsi d'améliorer, notamment au niveau acoustique, leurs performances.

**Les professionnels de la filière ont toujours été particulièrement investis dans l'information du public et des riverains** ainsi que dans l'amélioration des conditions d'implantation de parcs éoliens dans nos territoires.

A l'heure où chacun réalise que la transition énergétique est non seulement un enjeu central, mais surtout une responsabilité collective, France Energie Eolienne note qu'une nouvelle fois, lorsque les études sont faites avec professionnalisme et rigueur scientifique, leurs conclusions permettent de rompre avec la désinformation menée par une minorité et de réconcilier les Français avec leurs énergies renouvelables.

### **A propos de France Energie Eolienne :**

*Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 300 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.*

*FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.*

*FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.*

### **Contacts presse :**

#### **Agence Hopscotch**

Elody Croullebois

01 58 65 10 31

[ecroullebois@hopscotch.fr](mailto:ecroullebois@hopscotch.fr)

#### **France Energie Eolienne**

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

[mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr](mailto:mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr)